

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 70 (1931)

Heft: 21

Artikel: La promenade de Derrière-Bourg et le vieux casino

Autor: L.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOUD
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

LA PROMENADE DE DERRIÈRE-BOURG ET LE VIEUX CASINO

DANS ce journal, en 1874, et déjà avant, comme nous le verrons tout à l'heure, Louis Monnet avait parlé — avec son humour habituel — de ces deux choses si intimement lausannoises : Derrière-Bourg et le Casino, non pas le Casino-Théâtre de Georgette, mais celui que l'on a démolie en 1891. Cette année-là, la *Gazette de Lausanne*, sous la plume de Georges Rochat, raconta aussi « l'histoire du Casino » devenu successivement, siège du Tribunal fédéral et Athénée (pour ne plus l'appeler par son premier nom et ne pas donner lieu à des confusions). Nombreux sont encore les Lausannois qui se souviennent de l'Athénée, où avaient lieu des concerts, des réunions de sociétés, ainsi que les cultes organisés le dimanche à 5 heures de l'après-midi, en hiver, par le pasteur Ch. Byssy. Sauf erreur, on avait loué une des salles à un maître d'escrime.

Les membres et amis de l'Association du Vieux-Lausanne ont entendu le 8 mai une communication à la suite de laquelle des vues de l'ancienne promenade et du vieux Casino ont été projetées sur l'écran et présentées par M. Georges-A. Bridel. Notre cœur a vibré à ce rappel d'un état des lieux que la topographie actuelle nous empêche souvent de reconstituer par le simple souvenir.

Le premier guide de Lausanne, — en tout cas l'un des plus anciens, — celui de Recordon, publié en 1824, contenait les indications suivantes :

« Le quartier de Bourg va être embellie par l'établissement d'un Casino et d'une nouvelle promenade, que fondent maintenant de nombreux amis de la chose publique. La liste de ces derniers est renfermée dans la pierre du socle en marbre formant l'angle est-nord du Casino, ainsi qu'un annuaire de 1824 et plusieurs monnaies frappées au coin du canton.¹ Cet édifice, dont la construction est déjà fort avancée, présentera un local vaste et commodément distribué pour des concerts, des fêtes et des réunions publiques. La promenade sera dans le site le plus magnifique et parfaitement abritée contre le vent du nord. Un troisième projet qui devait aussi faire partie de cette belle entreprise, était la création d'un jardin cantonal de botanique qui aurait été une école pour l'agriculture, la principale industrie de notre pays ; cet utile établissement n'est pas encore mis en exécution, quoique la possession du terrain nécessaire soit déjà assurée ».

En été 1824, la promenade de Derrière-Bourg, — pour la création de laquelle un grand nombre de Lausannois, surtout les propriétaires de la rue de Bourg, avaient assuré des sommes très importantes, imposantes même pour l'époque, — fut remise à la Commune. Moins de deux ans après, les actionnaires du Casino passaient une convention avec le Département de l'Intérieur aux termes de laquelle le *Cercle du Grand Conseil* y disposait des locaux qui lui étaient nécessaires. La commune ne devint propriétaire du Casino qu'en 1848.

Mais revenons au *Conteur*. Le 22 décembre

¹ On n'a rien retrouvé de tout cela en démolissant le Casino. Peut-être même, n'avait-on pas songé à faire des recherches !

1866, on lui écrivait ce qui suit (et le rédacteur remarquait qu'il publiait ces lignes sans commentaire, « ne voyant dans leur contenu qu'une innocente plaisanterie ») :

« Enfin, Monsieur, après sept mois d'efforts soutenus, les Lausannois sont parvenus à faire des près de Georgette une vaste fondrière où le sol délayé fuit de tous les côtés. Quelques-uns prétendent que ce résultat est dû aux torrents de sueur versés par les ouvriers et les employés communaux ; beaucoup cependant restent dans le doute.

» Quoi qu'il en soit, on peut voir à l'œil nu poindre au sein de cet océan de boue les premiers linéaments de la fameuse route de la gare. Chacun s'en réjouit. Tout le monde espère que ce gigantesque tronçon qui mesure près d'un kilomètre sera terminé en même temps que le tunnel du Mont-Cenis et qu'ainsi on pourra inaugurer le même jour les deux plus hardies conceptions que l'esprit de l'homme ait osé rêver.

» La commune de Lausanne, avec l'intrépidité qu'on lui connaît, semble avoir compris ces vœux et si pendant quelque temps, elle a paru croire que la route se ferait seule, elle rachète cette illusion en poussant les travaux.

Un voyageur arrivé « près mille périls » de Georgette au Casino rapporte que les villas des environs de la Rasude sont dans le dénuement le plus complet, leurs moyens de communication avec Lausanne et la gare étant coupés par les travaux. La Municipalité s'est émue tout d'abord à l'ouïe de ces renseignements ; puis elle a décidé de mettre à l'étude, en attendant le gel, un système d'échasses perfectionnées à l'usage de ses administrés.

» Espérons qu'elle réussira ! »

On a bien lu : en 1866, pour arriver de Georgette au Casino, il fallait affronter « mille périls ». Aujourd'hui, en 1931, que faut-il ajouter à ces « mille périls » ! Hélas, nous regrettons celui du cocher de fiacre à l'arrivée sur Saint-François !

L. M.



CLIAQUE DE L'HARMONIOUME

D'ETAI dein on pucehaint biau velâdzo que l'e de la part décé de la granta baragne; vo séde prâo ! lo Jura ! clilia granta baragne que le bon Dieu l'a betâ ào bet de noutron biau paï po que l'e dzein satsèyan quand faut botsî de s'engosalâ dâo Bourgogne et qu'on pao coumeincâ à agottâ clili crâno bâire d'Orbe et dâi z'einverson. Eh bin ! dein clilia coumouna l'avant décidâ de betâ on harmonioume ào motî. Faut vo dere assebin que clili motî n'e pas on motî quemet on autre. L'e vilhio, mâ vo séde, ein a bin dâi pe dzouveno que sarant pas fotu de pidâ avoué li. Et pu que lâi a dâi tant biau potrait su l'e mouraille que cein vo rebouille rein que de l'e vère.

Lâi manquâve dan clili l'harmonioume po menâ lo tsant tandu lo pridzo. Vo séde prâo su que l'e que clili l'harmonioume. L'e onn'affère gros quemet onn'artse à blliâ dâi z'autro iâdzo,

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

que l'a on pucehaint sochiet dèso. On martse su on lan que tsî avau quemet onna trappa po l'e ratte, ào bin que remonte ein amont quemet on trapon que sè cllioû. Cein fâ on ôuvra dâo tonnerre. Adan, on mons bin revôu dzevate avoué lè quattro dâi et lo pâodzo su dâi z'affére bllian ào bin nái que resseimblant prâo à dâi trabilliette de chocolat. Cein fâ adan 'na musiqua asse galéza que stasse que l'e brâve dzein porrant ôtre ào Paradis, se lâi a oncora de la plièce. Avoué cein, l'e chaumo sant oncora pe biau que l'e cantique, et l'e cantique sant estra. Eh bin ! l'e cein l'harmonioume.

Seulameint cein cote gros. Et, po l'avâi, tote l'e dzein de la perrotse l'avant fe ào premî po apportâ lo mé de batse. Quand ein avant prâo zu l'ant pu atsetâ clilia balla musiqua.

L'avâi ètâ onna fita dein lo velâdzo. Peinsâvo vâi assebin ! L'e z'autre petite perrotse ein avant min. Et principalameint que clili l'harmonioume l'étai tant galéza qu'on pao pas mé.

Faillai ôtre l'e dzein ein dèvesâ ! Avoué quin respet, n'e pas de dere ! Quemet on amouârâo que dèvese de sa tsarmalâira ! Et pu que n'êtai pas question d'ein dere dâo mau, mâmameint d'ein peinsâ. N'êtai pas de la bâva de bérôu ào bin dâi pétole de couet que clili l'harmonioume.

Et bin ! s'e trovâ on sounue po la dèlavâ. Craser va !

Faut dere que po clili sounue, lo son de la clliostie ètai la plie balla de tote l'e musiqua. Quand l'ètai ganguelâ à la corda de sa sénaille, l'ètai por li lo pe biau momeint de tota la sennâna. Quant la clliostie l'avâi botsî, l'harmonioume sè fasâi ôtre, mâ po lo sounue, cein n'êtai rein.

Onna demeindze, lo sounue n'avâi pas guegnî son relodzo et l'avâi botsî son guelenâdzo omète cinq minute trâo rido. Tant que lo ministre, ào bin lo régent, sé pas lo quin dâi doû, lâi a fê on reproûdo.

— Porquie âi-vo pas sounâ pe grand temps ? que lâi ant de.

Lo sounue, l'a zu lo front de repondre :

— Créï que la quinquierna l'ètai dza eimmâdâe !

L'e tot, mâ l'ètai prâo. On sounue que pouâve dèvesâ dinse de l'harmonioume ! Peinsâ-vâi. Assebin, l'a zu sa remâoffâie ào tot fin et que lâi ant de que sarâi dègommâ se recoumeincé.

Lo sounue s'e repeintu et, ora, ti le coup que dèvese de l'harmonioume, ie tré sa carletta.

Sacré guelenâre ! tè vu baillâ ta quinquierna !

Marc à Lonis.

UN NOUVEAU RECORD

DORSQUE Ernest, à l'aube de sa trentième année, fut promu sous-directeur des nouveaux chantiers de C., son entourage ne fut nullement surpris d'un avancement si rapide, car le jeune ingénieur s'était révélé agent d'élite dès ses débuts dans la carrière. Son transfert à C. lui eût créé une satisfaction sans égale si Elsy, sa jeune épouse, qui avait vécu dans la grand'ville depuis l'enfance, n'avait manifesté une vive appréhension d'aller « s'enterrer » — c'était sa morne expression — dans un coin de montagne presque désert encore et où les nouveaux chantiers ne provoquaient vraisemblablement pas la création de fastueux boulevards et d'élégants magasins.